



Attijari Titrisation

SUKUK MOUDARABA

FICHE DE PRODUIT

Hanane EL KACIMI
Responsable Commercial

163, avenue Hassan II, Casablanca
Téléphone: 05 22 49 39 90
E-mail: h.elkacimi@attijariwafa.com
Web : www.attijarititrisation.com

1

OBJECTIF DU MONTAGE

Les certificats de Sukuk Moudaraba sont des Sukuk d'investissement dont la structure est basée sur un contrat Moudaraba où le FPCT joue le rôle de "Rab Al Mal" et l'initiateur agit en tant que "Moudarib".

L'objectif étant de financer des investissements, réalisés ou à réaliser par l'initiateur, en lui procurant les fonds nécessaires dans le cadre d'un contrat Moudaraba, et en précisant au préalable les proportions de partage entre les deux acteurs.

2

AVANTAGES



**Diversification
des instruments
de financement
sur le marché
participatif**



**Accès à une
base plus large
d'investisseurs**



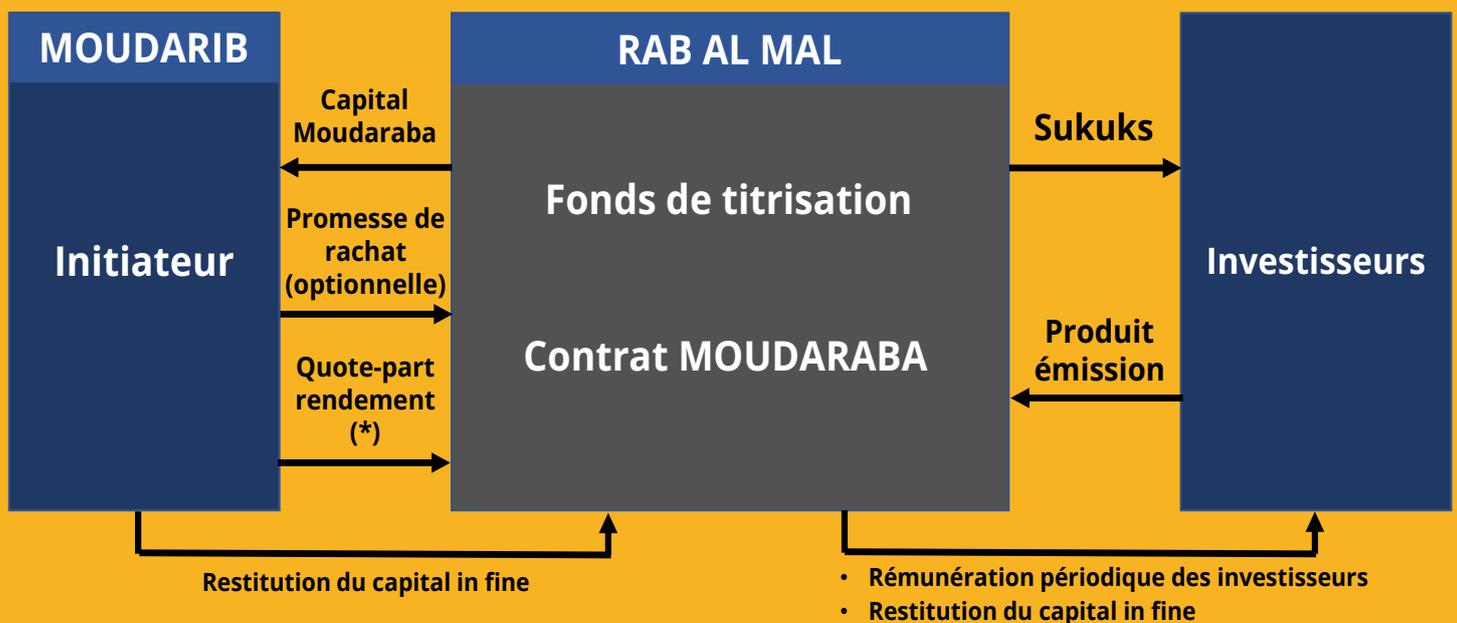
**Optimisation
des coûts de
financement**

3

DESCRIPTION DU MONTAGE

- Emission des certificats de Sukuk Moudaraba par le FPCT ;
- Mise en place d'un contrat entre l'initiateur en tant que Moudarib, et le FPCT en tant que Rab Al Mal, en fixant la clé de partage entre les deux parties ;
- Adossement du contrat Moudaraba aux investissements, et calcul du rendement en appliquant les règles de partage ;
- Distribution au FPCT de sa quote-part du rendement, qui est par la suite distribuée aux investisseurs ;
- Remboursement du capital in fine par l'initiateur aux investisseurs ;
- Dans le cas où l'initiateur s'engage à racheter les actifs réalisés à l'échéance, le prix de cession ne peut être prédéterminé, il doit être estimé par une expertise indépendante lors de la cession.

SCHÉMA



(*) La distribution des rendements MOUDARABA est effectuée en appliquant une clé de partage entre Moudarib et Rab AL Mal, déterminée au préalable dans le contrat MOUDARABA